

Pièces justificatives à fournir en cas d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement

À envoyer à l'adresse suivante : FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9

 **SI VOUS CONSTATEZ DES DÉBITS FRAUDULEUX SUR VOTRE COMPTE BANCAIRE, MERCI DE METTRE OPPOSITION À VOS MOYENS DE PAIEMENT EN CONTACTANT LE 02 98 28 42 28 OU DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT.**

COCHER LA CASE CORRESPONDANT À VOTRE SITUATION, PUIS LES CASES ASSOCIÉES AUX PIÈCES JOINTES À NOUS FOURNIR AU FUR ET À MESURE

Cas 1 / Vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire

Vous devez remplir la **page 2 et 4 de ce formulaire.**

- La lettre de contestation du porteur disponible en page 2 et 4 (page 4 facultative, si nécessaire).
- Votre notification PERCEVAL ou le dépôt de plainte. À NOTER : tous les commissariats ne délivrent pas ce document. Dans ce cas, ils vous remettront « la notice d'information relative aux usages frauduleux de cartes bancaires et aux dispositions du code monétaire et financier en la matière ». Ce document remplace le dépôt de plainte sous réserve qu'il soit tamponné, daté et signé du commissariat.
- Pensez à faire opposition sur votre carte bancaire, en contactant le numéro 02 98 28 42 28.

Cas 2 / Votre carte bancaire a été volée ou perdue

Vous devez remplir la **page 3 et 4 de ce formulaire.**

- La lettre de contestation du porteur disponible en pages 3 et 4 (page 4 facultative, si nécessaire).
- Une copie de la déclaration d'opposition sur carte qui vous a été adressée par e-mail.
- Le dépôt de plainte. À NOTER : tous les commissariats ne délivrent pas ce document. Dans ce cas, ils vous remettront « la notice d'information relative aux usages frauduleux de cartes bancaires et aux dispositions du code monétaire et financier en la matière ». Ce document remplace le dépôt de plainte sous réserve qu'il soit tamponné, daté et signé du commissariat.
- Pensez-vous à faire opposition sur votre carte bancaire, en contactant le numéro 02 98 28 42 28



